

*Questions orales*

**L'hon. Roméo LeBlanc (ministre des Pêches et de l'Environnement):** Monsieur l'Orateur, en fait, le groupe d'études dirigé par le D<sup>r</sup> Hill avait également pour mandat d'étudier le raccordement Dempster. J'attends son rapport provisoire—j'insiste sur le mot «provisoire»—avant le 1<sup>er</sup> août ou à peu près à cette date. Comme je l'ai déjà dit en faisant une déclaration lors de la création de ce groupe d'études, son premier rapport sera suivi d'un autre examen détaillé qui nous éclairera sur l'aménagement du milieu le cas échéant. Ce groupe devra avoir terminé ses travaux au plus tard le 1<sup>er</sup> et remettre un rapport provisoire en conséquence.

L'APPROBATION POSSIBLE DU PIPE-LINE ALCAN AVANT  
L'ÉVALUATION ÉCOLOGIQUE DU TRACÉ DEMPSTER

**M. Bill Jarvis (Perth Wilmot):** Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Même en se fondant sur un rapport provisoire qu'il recevra le 1<sup>er</sup> août, le ministre estime-t-il que le gouvernement peut choisir le tracé Alcan dont une partie importante est constituée par le raccordement Dempster, avant d'avoir pris connaissance d'une évaluation acceptable et complète de ce raccordement?

**L'hon. Roméo LeBlanc (ministre des Pêches et de l'Environnement):** Monsieur l'Orateur, je suppose qu'il faudra s'entendre sur le sens du mot «acceptable». Il est évident qu'un rapport sur les retombées écologiques va faire ressortir les problèmes. Même après qu'une décision aura été prise, il faudra établir des normes pour résoudre les problèmes. Autrement dit, on décidera si une chose est acceptable du point de vue de ces normes et c'est là-dessus que nous allons continuer de travailler.

\* \* \*

### LA DÉFENSE NATIONALE

LA PRÉSUMÉE INÉGALITÉ DE TRAITEMENT ENTRE MILITAIRES  
ET CIVILS AUX POSTES DE DOUANE

**M. Robert McCleave (Halifax-East Hants):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Défense nationale et j'espère que le ministre du Revenu national y prêtera attention. Comme aux douanes canadiennes il est maintenant d'usage de croire sur parole les Canadiens qui rentrent au Canada et qui déclarent que leurs achats à l'étranger ne dépassent pas \$50 dans le délai permis, le ministre peut-il s'assurer que le personnel des Forces armées soit traité de la même façon au lieu de le traiter dans le sens tout à fait opposé?

**L'hon. Barney Danson (ministre de la Défense nationale):** Monsieur l'Orateur, c'est en quelque sorte une double question. Je laisse au ministre du Revenu national le soin de répondre.

**L'hon. Monique Bégin (ministre du Revenu national):** Monsieur l'Orateur, je puis assurer au député sans hésiter que les Forces armées sont traitées sur le même pied, et si on peut nous reprocher quelque chose c'est d'avoir été trop indulgents en matière de prédédouanement.

[M. Jarvis.]

**M. McCleave:** Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Je ne sais pas à qui adresser ma question supplémentaire car j'ai vu des documents qui disent exactement le contraire de ce que vient de dire le ministre et je ne voudrais pas mettre sa parole en doute. C'est pourquoi j'aimerais inscrire la question pour 10 heures et envoyer aux deux ministres une copie du télégramme envoyé par le ministère de la Défense nationale à Ottawa qui dit—je suis navré de devoir le rappeler—exactement le contraire de ce qu'a prétendu le ministre.

\* \* \*

### LA CONFÉDÉRATION

LE GROUPE DE TRAVAIL SUR L'UNITÉ NATIONALE—DEMANDE  
DE DÉPÔT DU MANDAT

**M. Andrew Brewin (Greenwood):** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au premier ministre suppléant. Le premier ministre a annoncé hier la création d'un groupe de travail, mais aujourd'hui, si j'ai bien compris le premier ministre suppléant, ce qui n'est pas sûr, il a dit qu'on n'avait pas encore donné de mandat précis à quiconque.

**L'hon. Allan J. MacEachen (premier ministre suppléant):** Non, je n'ai rien dit de semblable, monsieur l'Orateur.

**M. Brewin:** Dans ce cas, si un mandat précis a été confié à quelqu'un, ne pourrait-on pas le déposer à la Chambre et peut-être même l'insérer dans le hansard? Étant donné que ce groupe de travail doit s'adresser aussi bien à l'ensemble de la population qu'à des individus en particulier, il est, à mon avis, de la plus haute importance, que nous sachions précisément quel est son mandat.

**M. MacEachen:** Monsieur l'Orateur, si je me souviens bien, il faut un décret du conseil pour créer un groupe de travail et je ne vois aucun inconvénient à déposer ce décret à la Chambre.

\* \* \*

● (1440)

[Français]

### LE BILINGUISME

ON DEMANDE QUE SOIT RENDU PUBLIC LE RAPPORT D'UNE  
ÉTUDE FAITE PAR LA FÉDÉRATION DES FRANCOPHONES HORS  
QUÉBEC

**M. Roch La Salle (Joliette):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire d'État.

Étant donné qu'une étude commandée par le secrétariat d'État, étude qui a duré deux ans, sur la situation des francophones hors Québec a été complétée et déposée, je pense, au secrétariat d'État, est-ce que le ministre pourrait dire s'il est disposé à rendre public cet ouvrage ou cette étude, étant donné qu'il semble bien, selon un journal qui a déjà fait quelques observations sur cette étude, qu'on donne la preuve que cette étude représente assez bien les propositions ou les recommandations de la Fédération des francophones hors Québec? Est-ce que le ministre pourra rendre cette étude publique et à quel moment?